

Paris, le 11 Mai 1904

Monsieur,

En présence des événements
déplorables qui se produisent en ce
moment je me fais un devoir
d'apporter à M.^r Deherue
l'expression de ma sympathie et
de mon admiration pour sa
personne et pour ses idées.

Si parmi les nombreuses œuvres
d'éducation post-scolaire j'ai
distingué il y a quatre ans la
Coopération des Idées, c'est que j'y
ai vu plus que des cours d'adultes
ou des soirées artistiques, j'y ai
vu la réalisation dans les faits

d'une idée forte et originale, énoncée
et développée avec un grand talent
par M^r Deherme. Le titre de
'Coopération des Idées' dont il est
l'inventeur résume toute une
méthode d'action sociale.

J'ai donc toujours considéré
et je ne suis pas le seul, que
M^r Deherme est un chef d'école
dans le sens philosophique de ce
mot. A lui sont venus spontanément
tous ceux, dont je suis, qui ont
compris la beauté et l'utilité de
l'action organique. Nous voyons
dans l'Université Populaire
l'expression et la conséquence de
cette idée de M^r Deherme et nous
pensons qu'elle est saine

comme son idée. Lui seul peut
empêcher l'œuvre de s'écarter
de l'idée dont seul il voit toute
la portée.

Si je lui ai prêté mon concours
dans la mesure de mes moyens,
je ne l'ai pas fait dans l'espoir
de retirer de son œuvre des
avantages personnels et
immédiats, mais pour travailler
sous sa direction et suivant
sa méthode à la réalisation
de notre idéal.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération
très distinguée,

M. Heymann

Rue de Rennes 82